

# Rapport annuel 2021

Allaire - Ambon - Arzon - Augan - Bangor - Baud - Béganne - Beignon - Belz - Berric - Bignan - Billiers - Billio - Bohal - Brandérian - Brandivy - Bréhan - Brignac - Buléon - Caden - Calan - Camoël - Camors - Campénéac - Carentoir - Caro - La Chapelle-Neuve - Cléguer - Cléguérec - Colpo - Concoret - Cournon - Craç'h - Crédin - La Croix-Helléan - Croixanvec - Cruguel - Damgan - Erdeven - Etel - Evellys - Le Faouët - Férel - Les Fougerêts - Gâvres - Gestel - Gourin - Grand-Champ - Groix - La Gacilly - La Grée-Saint-Laurent - Guéhenno - Gueltas - Guémené-sur-Scorff - Guénin - Guer - Guern - Le Guerno - Guidel - Guiscriff - Le Hézo - Ile-aux-Moines - Ile-d'Arz - Josselin - Kerfourn - Kergrist - Kernascleden - Kervignac - Langoëlan - Langonnet - Lanvaudan - Lanvénegen - Larmor-Baden - Larré - Lauzach - Lignol - Limerzel - Lizio - Locmalo - Locmaria - Locmariaquer - Locminé - Locoal-Mendon - Locqueltas - Malestroit - Malguénac - Mauron - Melrand - Meucon - Missiriac - Molac - Monteneuf - Monterblanc - Montertelot - Moréac - MoustoirAc - Muzillac - Neulliac - Nostang - Noyal Muzillac - Noyal Pontivy - Péaule - Peillac - Pénestin - Plescop - Pleucadeuc - Pleugriffet - Ploemel - Ploemeur - Ploërdut - Plouay - Plougoumelen - Plouhinec - Plouray - Pluherlin - Plumelec - Plumelliau-Bieuzy - Plumelin - Pluneret - Pluvigner - Pontivy - Porcaro - Port Louis - Priziac - Questembert - Quiberon - Radenac - Réguiny - Réminiac - Rieux - La Roche-Bernard - Rochefort-en-Terre - Rohan - Roudouallec - Ruffiac - Le Saint - St-Abraham - St-Aignan - St-Allouestre - St-Avé - St-Barthélémy - St-Congard - St-Dolay - St-Gérand - St-Gildas de Rhuys - St-Gonnery - St-Gorgon - St-Guyomard - St-Jacut-les-Pins - St-Jean Brévelay - St-Laurent-sur-Oust - St-Léry - St-Malo-de-Beignon - St-Marcel - St-Martin-sur-Oust - St-Nicolas-du-Tertre - St-Nolf - St-Perreux - St-Philibert - St-Thuriau - St-Vincent-sur-Oust - Ste-Brigitte - Ste-Hélène - Sauzon - Séglien - Sérent - Silfiac - Le Sourn - Surzur - Théhillac - Le-Tour-du-Parc - Tréal - Treffléan - La Trinité-Porhoët - La Trinité-sur-Mer - La Trinité-Surzur - Val d'Oust - Vannes - La-Vraie-Croix

**187** communes et structures adhérentes



**CAUE**  
Conseil d'Architecture  
d'Urbanisme & de l'Environnement  
du **Morbihan**



<b>RAPPORT MORAL</b>	<b>4</b>
ADHÉRENTS	6
GOUVERNANCE	7
ÉQUIPE	8
MISSIONS	12
<b>LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS</b>	<b>14</b>
AMÉNAGEMENT	16
ARCHITECTURE	28
ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE	36
EMBELLISSEMENT	40
JURYS DE CONCOURS	41
<b>LE CONSEIL AUX PARTICULIERS</b>	<b>42</b>
<b>LES ACTIONS DE FORMATION ET SENSIBILISATION</b>	<b>46</b>
FORMATION DES ELUS	48
EMISSIONS "ARCHI A L'OUEST"	50
ATELIERS A L'ECOLE PRIMAIRE DE LE SOURN	51
EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE	52
"ARCHI-CULTURE"	53
VALORISATION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU XX <sup>ÈME</sup>	54
<b>BUDGET</b>	<b>56</b>

---

## **DOMINIQUE GUÉGAN, Présidente du CAUE**

**Conseillère départementale du Morbihan  
Maire de Malguénac**



"L'année 2021 est pour beaucoup celle des premières décisions après les élections dans un contexte inédit pour tous. La crise sanitaire a modifié et fait évoluer nos pratiques habituelles. Elle a impacté notre fonctionnement et nous avons pu en observer certaines répercussions. Une chose est certaine : le besoin de conseil et d'accompagnement est toujours aussi important ! Nous pouvons même dire qu'il est en augmentation comme c'est le cas à chaque début de mandat, mais également parce que les contraintes réglementaires, administratives et techniques sont de plus en plus complexes. Ces demandes plus nombreuses ont eu une répercussion sur le délai d'attente et nous avons dû adapter nos moyens en conséquence.

Le conseil aux collectivités locales du Morbihan est la mission principale du CAUE. Ce lien est d'ailleurs ancien, puisque la structure a été créée en 1979 et que vous êtes 182 à nous témoigner votre intérêt (soit environ 70% des collectivités du Morbihan).

En 2021, le CAUE a réalisé 71 études et conseils auprès des collectivités, a assuré 38 accompagnements techniques (cahiers des charges et comités de pilotage) et a participé à 7 jurys de concours. Afin de vous accompagner dès le début de votre mandat, le CAUE a mis en place des formations à destination des nouveaux élus dans plusieurs communes dans le but de favoriser la participation du plus grand nombre. Formation et sensibilisation vont de pairs.

Dans ce domaine, nous disposons aussi d'une expertise interne spécifique sur le patrimoine architectural du XX<sup>ème</sup> siècle qui nous permet de proposer aux scolaires mais également au grand public et toujours aux collectivités une expertise, une valorisation de ce que nous souhaitons transmettre aux générations futures. L'ancienneté du CAUE nous permet de disposer d'un grand nombre d'études sur les communes du département. C'est une chance qu'il nous faut savoir diffuser, conserver et valoriser !

Le CAUE participe à l'amélioration du cadre de vie grâce aux conseils architecturaux, paysagers et environnementaux qui concernent les projets publics mais également les projets privés. Cette année 2021, le conseil aux particuliers a subi une forte évolution : presque 600 conseils architecturaux et avis sur des dossiers auront été prodigués. Enfin, nous travaillons de plus en plus avec les intercommunalités qui ont vu ces

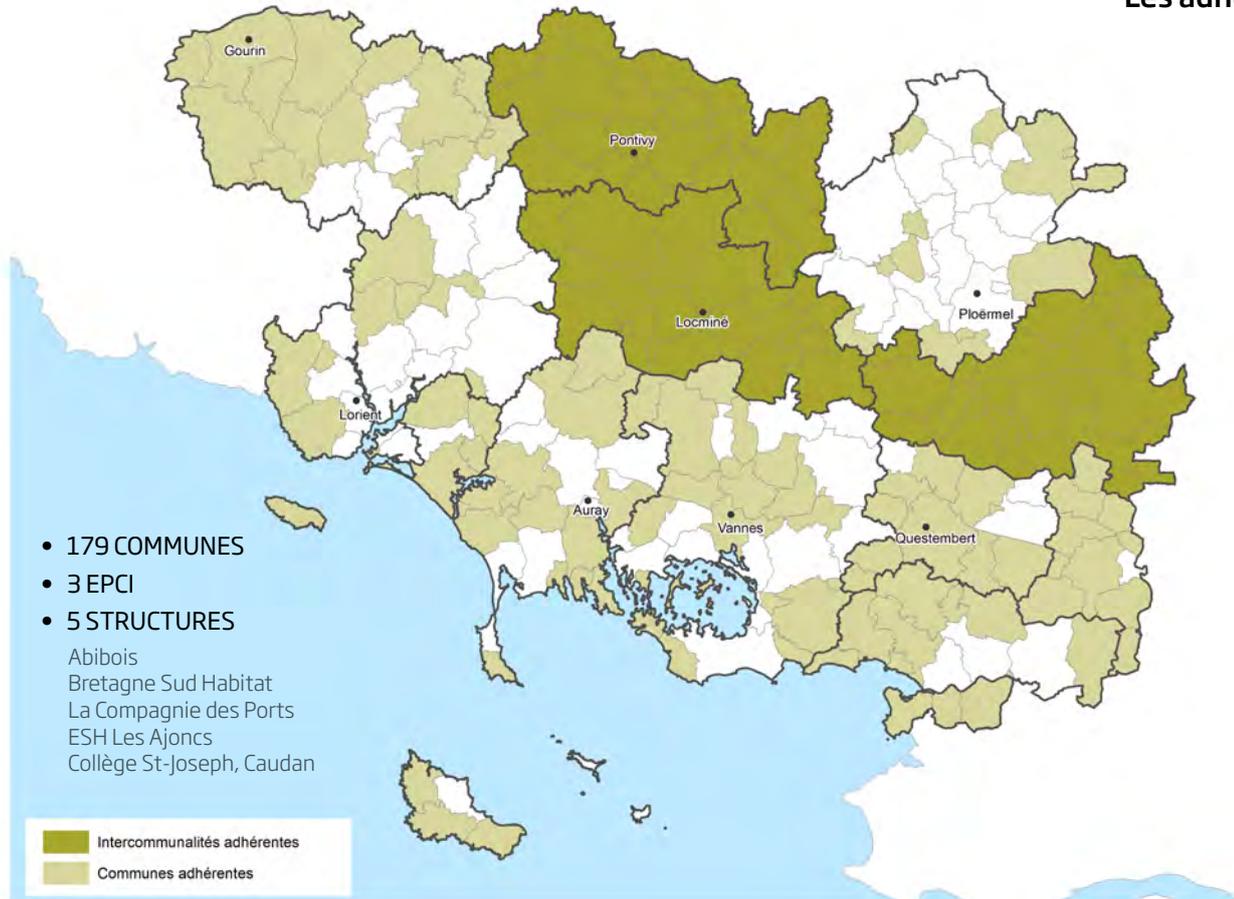
dernières années leurs missions renforcées.

Nous savons que le département est attractif et va continuer de l'être. La pression foncière concerne de nombreuses communes et l'ensemble du département est désormais touché par les difficultés en matière de logement. Les services aux publics, les modes de déplacement et les questions énergétiques sont des sujets quotidiens désormais. La mise en œuvre du ZAN (Zéro Artificialisation Nette) va accentuer nos difficultés rendant nos modes d'aménagement encore plus cruciaux demain qu'ils ne l'étaient hier.

Vous pouvez compter sur le CAUE pour s'attacher à vous accompagner dans les missions complexes qui nous attendent."

## Les adhérents

6



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Représentants des collectivités locales (en date du 16/07/2021) :

M. AZGAG	Conseiller départemental - canton Vannes 1
D. GUÉGAN	Conseillère départementale - canton Gourin
S. HAMON	Conseiller départemental - canton Moréac
B. LEMAIRE	Conseiller départemental - canton Questembert
S. LOHÉZIC	Conseiller départemental - canton Hennebont
S. PERRAULT	Conseillère départementale - canton Pontivy

### Représentants de l'État, membres de droit :

O. CURT	Architecte des Bâtiments de France, chef du UDAP
M. BATARD	Directeur adjoint de la DDTM du Morbihan
L. BLANES	Directeur académique du Morbihan

(suppléant : C. ROUSSEAU, adjoint au directeur académique)

### Représentants des professions concernées :

P. DEBARD	Architecte DPLG, représentant l'ordre des architectes
F. PICARD	Architecte DPLG, représentant l'ordre des architectes
Y. DANION	Représentant de la CAPEB
S. NICOLAS	Géomètre expert, représentant la chambre des géomètres experts

### Personnes qualifiées (en date du 21/10/2021) :

R. LE DÉLÉZIR	Maître de conférences en aménagement du territoire à l'Université Bretagne Sud
P. MÉNAGE	Directeur opérationnel aménagement Bretagne Sud Habitat

### Membres élus par l'Assemblée Générale :

(en date du 21/10/2021) :

C. FAIVRET	Maire de Le Faouët
B. LE BRETON	Maire de Radenac
V. DUVIC	Adjoint au Maire de Beignon
B. GICQUELLO	Maire de Malestroit
D. GUILLOTIN	Maire de St-Jacut-les-Pins
H. LE PAPE	Adjointe au Maire de Vannes

### Représentants du personnel à titre consultatif :

C. GANIER	Urbaniste conseil
Y. MAHÉ	Urbaniste conseil

## BUREAU

Présidente	D. GUÉGAN
1 <sup>er</sup> Vice-Président	B. LEMAIRE
2 <sup>ème</sup> Vice-Président	S. LOHÉZIC
Trésorier	B. GICQUELLO
Secrétaire	S. PERRAULT

## RÉUNIONS STATUTAIRES

Conseils d'administration : 30 mars, 10 juin et 30 septembre

Assemblée générale : 21 octobre (en distanciel)

L'année 2021 est marquée par l'arrivée de Mathilde BIHEL (architecte-conseil) en remplacement de Delphine DERVILLE en congé maternité.

ASSISTANTE DE DIRECTION  
Morgane THIOT



DIRECTRICE  
Florence MOUNIER



SECRÉTAIRE  
Nadège BERNARD



COMPTABLE  
DOCUMENTALISTE  
Nelly BELLEC



CHARGÉE DE MISSION  
SENSIBILISATION  
Heleen STATIUS-MULLER



CHARGÉ DE MISSION  
ENVIRONNEMENT ET SIG  
Damien OGER

URBANISTE-CONSEIL  
Corine GANIER



ARCHITECTE-CONSEIL  
Frédérique FALLET



ARCHITECTE-CONSEIL  
Patrick MOREL



ARCHITECTE-CONSEIL  
Véronique LE BARS



URBANISTE-CONSEIL  
Yannick MAHÉ



ARCHITECTE-CONSEIL  
Mathilde BIHEL



ARCHITECTE-CONSEIL  
Delphine DERVILLE



## Participation aux conférences, séminaires et formations

ADIL 56	Web conférence sur le marché des terrains à bâtir dans le Morbihan en 2020, et les effets de la crise du COVID
Banque des Territoires	Web conférence sur le vélo en milieu péri-urbain et rural
Bruded	Visite sur les aménagements cyclables à Lanvallay (22)
Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan	Séminaires "Les arbres sur le territoire du Golfe du Morbihan"
Région Bretagne	Visioconférence sur "Favoriser la nature dans nos centres"
Région Bretagne	Conférence bretonne de la biodiversité
La Compagnie des Rêves urbains et Cité de l'architecture et du patrimoine	2 <sup>ème</sup> rencontre professionnelle "La ville en jeux" (Salon en visioconférence)
GEP Atlantique	Architecture et Géobiologie : initiation et perfectionnement
GEP Atlantique	Initiation au logiciel SketchUp
GEP Atlantique	Formation réglementation environnementale RE2020 : labels E+C, BBC, BEPOS, bâtiments passifs
DDTM 56	Journée d'échanges avec les BET et EPCI (urbanisme, loi climat résilience, loi littoral)

**Le conseil, la formation et la sensibilisation aux collectivités locales** du Morbihan sont les missions prépondérantes du CAUE. Elles permettent aux élus locaux d'assurer dans de bonnes conditions, leurs obligations de maître d'ouvrage public que ce soit dans l'approche de la faisabilité de leurs opérations d'équipements et d'aménagement ou bien dans la définition de leurs besoins et de leurs attentes ou encore dans l'aide au recours à une maîtrise d'œuvre compétente pour la concrétisation de leur projet.



Le CAUE accompagne les collectivités en privilégiant la notion de projet global intégré et transversal, la cohérence de l'aménagement dans le temps et dans l'espace, de même que le respect du patrimoine et de l'environnement.

Dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et plus généralement du cadre de vie offert à la population, le CAUE accompagne les élus afin de les doter d'outils leur permettant de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité, dans une exigence de qualité.

Il accompagne dans leurs démarches les élus soucieux de mener à bien leurs projets, tout en les sensibilisant à une dimension contemporaine et durable en phase avec l'époque et le contexte.

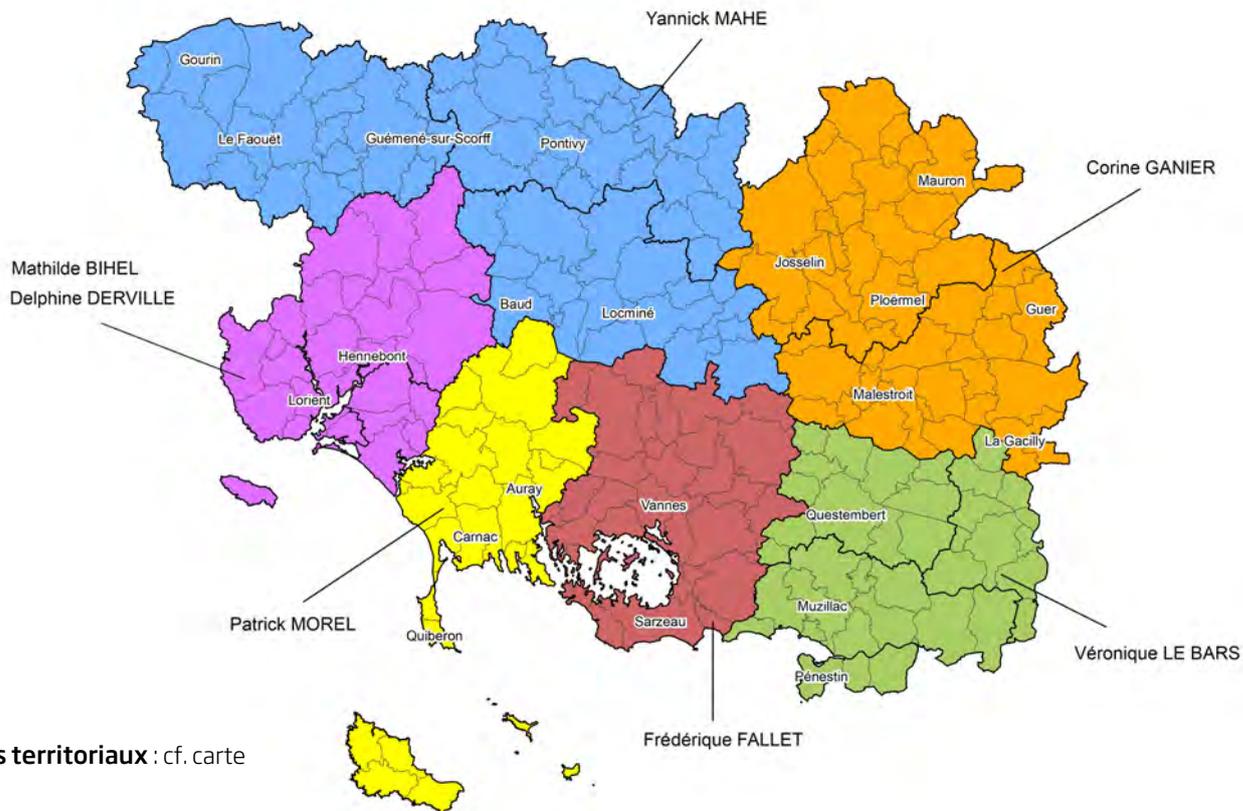
Acteur de terrain, garant d'une neutralité d'approche et d'une capacité d'accompagnement dans la durée, le CAUE est un interlocuteur privilégié offrant une aide à la réflexion et à la décision.

En 2021, le CAUE a réalisé 71 études et conseils auprès des collectivités, 38 accompagnements techniques (cahiers des charges et comités de pilotage) et a participé à 7 jurys de concours.



Josselin

# LE CONSEIL AUX COLLECTIVITES



**Conseillers territoriaux :** cf. carte

**Conseillers thématiques :**

Damien Oger : aménagement des espaces verts

Heleen Status Muller : sensibilisation à l'architecture

## Études finalisées en 2021 - Aménagement des espaces publics et réflexions urbaines

Augan	Conseil pour la mise en place de liaisons douces et la sécurisation des déplacements dans le bourg
Buléon	Requalification des espaces publics au sein du bourg
Camors	Réflexion sur l'aménagement de zones à urbaniser dans le bourg, soumises à des OAP
Concoret	Conseil sur l'aménagement du cimetière
La Croix-Helléan	Conseil pour l'aménagement d'un lotissement communal
Les Fougerêts	Conseil pour le projet d'extension du cimetière
Gueltas	Confortation du bourg
Guern	Diagnostic urbain
Langonnet	Réflexion sur l'aménagement du secteur de la Closeraie
Larmor-Baden	Restructuration de l'entrée de bourg et projet de confortation des sites des anciennes écoles
Larré	Réflexion préalable à la mise en place d'un plan de référence sur le bourg
Lignol	Diagnostic urbain
Locoal-Mendon	Réflexion sur l'aménagement des espaces publics du centre-bourg
Meucon	1/ Requalification des espaces publics au sein du bourg et réflexion sur les déplacements à vélo en lien avec l'agglomération vannetaise 2/ Conseil sur l'aménagement du cimetière

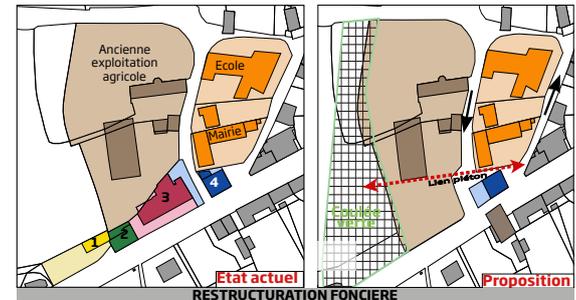
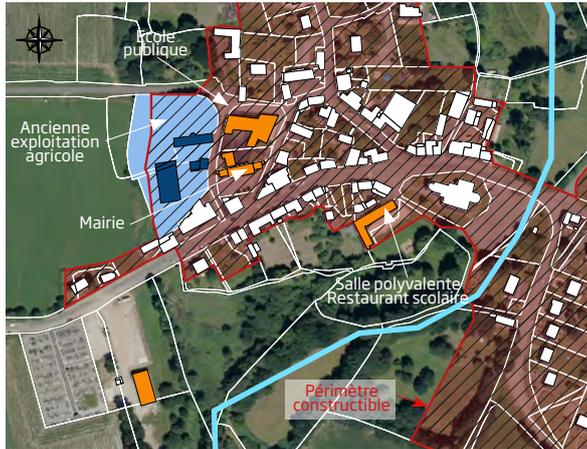


Montertelot	Conseil pour l'aménagement d'une zone de loisirs et de liaisons douces
Nostang	Réflexion sur l'aménagement du site de la rivière du Pont du Roc'h
Pluneret	Conseil pour la mise en œuvre d'un projet de centre-ville
Priziac	Requalification des espaces publics
Rieux	1/ Réflexion préalable sur la requalification des espaces publics de la traversée de bourg 2/ Réflexion sur la continuité piétonne sur le chemin de halage
Rochefort-en-Terre	Réflexion préalable pour la requalification des entrées de ville
St-Abraham	1/ Réflexion sur l'aménagement du site de l'étang communal 2/ Réflexion sur l'aménagement de la rue des écoles
Théhillac	Conseil pour l'aménagement et la sécurisation de la traversée de bourg (aménagement cyclables)
La Trinité-Surzur	Réflexion sur le réseau de liaisons douces dans le bourg
Vannes	1/ Restructuration du site communal de la Loi 2/ Etude des potentialités d'urbanisation et aménagement des abords de la Cité Administrative 3/ Projet d'aménagement d'un jardin thérapeutique à l'EHPAD Beaupré-Lalande

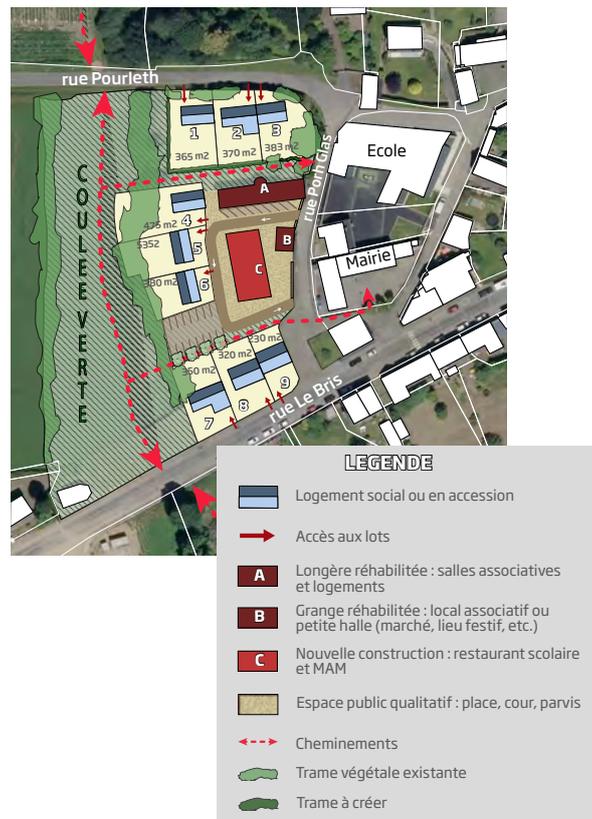


## LOCMALO - Restructuration urbaine d'une ancienne exploitation agricole

Avec le soutien de l'EPF, Locmalo a fait l'acquisition d'une ancienne exploitation agricole située en cœur de bourg. La collectivité a demandé au CAUE de l'aider à appréhender le potentiel urbain de cet ensemble de 5 500 m<sup>2</sup>, affichant sa volonté de rénover certains bâtiments, de créer des lots pour l'habitat, de construire un restaurant scolaire et une MAM (Maison d'Assistants Maternelles), etc.



Le CAUE a proposé trois scénarios d'aménagement pour la restructuration du site et de ses abords, l'objectif étant de faire appréhender aux élus et différents partenaires le potentiel de cet espace et des bâtiments préservés.



## Les lignes directrices du projet

- Réhabilitation/restructuration de la longère (logts/salles associatives)
- Construction d'un restaurant scolaire et d'une MAM
- Création de lots pour l'habitat à densité en cohérence avec le tissu environnant
- Aménagement d'espaces publics qualitatifs (place, cour...)
- Mise en place d'une coulée verte

## Les suites

- Réalisation de 2 cahiers des charges par le CAUE pour :
  - ⇒ la restructuration urbaine et paysagère du site,
  - ⇒ la construction d'une MAM et de logements dans la longère
- Recrutement par la commune d'un architecte (A3E) pour la réhabilitation de la longère et d'un urbaniste (AGPU) pour l'aménagement du site (projets en cours)

## MEUCON - Déplacements à vélo et requalification des espaces publics

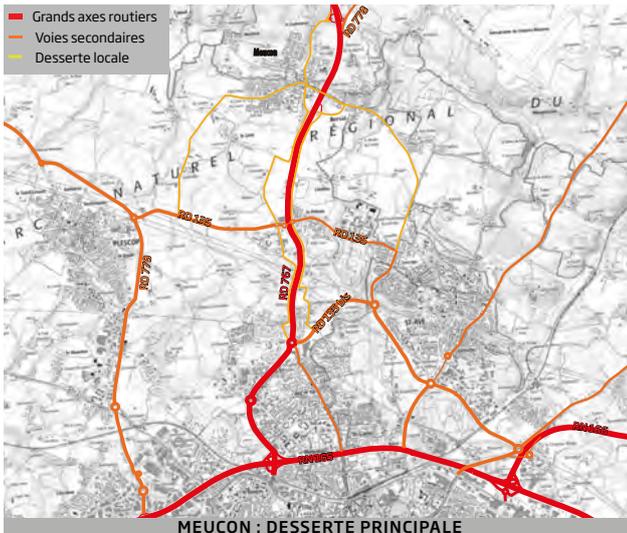
Meucou, commune péri-urbaine de l'agglomération vannetaise, souhaite favoriser les déplacements doux au sein du bourg et vers les communes voisines, en particulier en direction de Vannes. Elle a demandé au CAUE de la conseiller :

- sur les itinéraires potentiels à développer notamment dans un cadre utilitaire (déplacements domicile-travail),
- sur la requalification de plusieurs voies routières au sein du bourg.

### DEPLACEMENTS A VELO

#### Constats :

- 1/ Des infrastructures cyclistes quasi-inexistantes
- 2/ Volonté de s'inscrire dans la promotion des déplacements à vélo à l'échelle communautaire



Chaucidou : principes d'aménagement

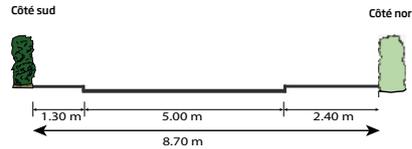
#### Le travail du CAUE :

- Repérer et analyser les itinéraires possibles en direction de Vannes, proposer pour chacun un tracé et dresser un bilan des points forts/faibles,
- Déterminer pour chaque tracé, les points forts et les points faibles,
- Formuler des recommandations pour un aménagement qualitatif, fonctionnel et sécurisé.

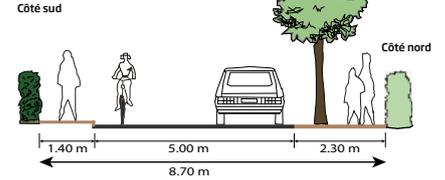
**Constats :**

- 1/ Un traitement très minéral et routier
- 2/ Des problèmes de sécurité mis en avant par les habitants
- 3/ Une transition espace public/espace privé parfois déficiente

**Etat actuel**



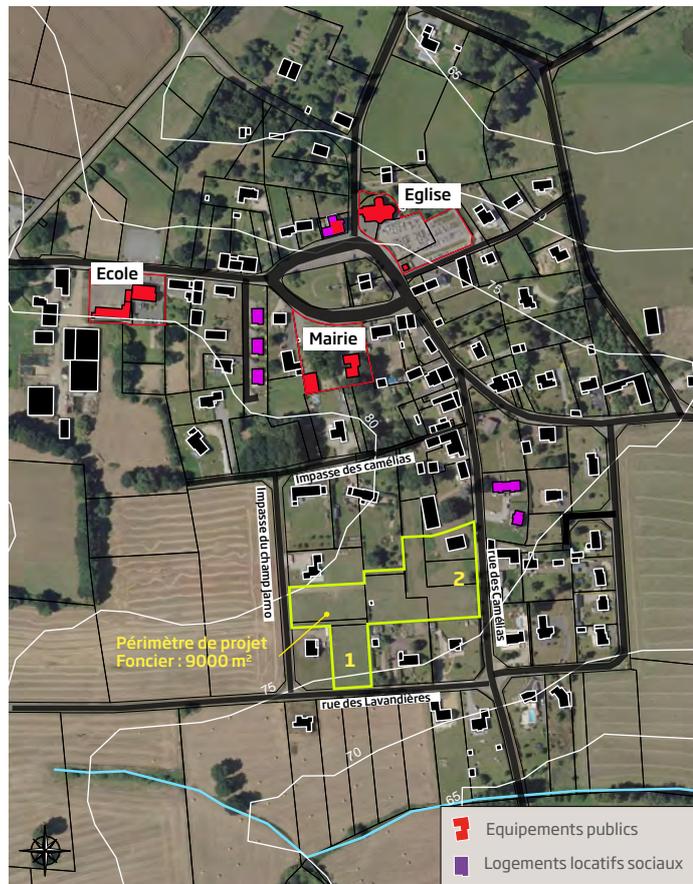
**Proposition**



**Le travail du CAUE :**

- Mettre en avant les dysfonctionnements, les problèmes de sécurité et de conception,
- Proposer des principes d'aménagement simples visant à promouvoir les déplacements doux et à améliorer le cadre de vie,
- Sensibiliser les élus à partir d'opérations de référence, de photomontages, de schémas d'intention, etc.

## LA CROIX HELLEAN - Conseils sur un projet de lotissement communal au Champ Jarno



Suite à une première réflexion menée en 2015, les nouveaux élus ont souhaité relancer ce projet de lotissement sur un périmètre légèrement modifié. Cet ensemble foncier d'environ 9000 m<sup>2</sup> situé au sein de l'enveloppe urbaine constitue un secteur stratégique pour la confortation du centre-bourg et une opportunité pour créer de nouveaux logements.

### *Le travail du CAUE :*

La commune a sollicité le CAUE pour mener une réflexion préalable et l'aider à mieux appréhender les potentialités d'urbanisation de ce secteur. Il a également apporté ces conseils pour la mise en œuvre de ce projet : consultation et choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre.



Le CAUE a proposé un scénario d'aménagement permettant de mesurer la faisabilité du projet en tenant compte des objectifs de densité, de mixité de population et d'habitat.



	Voie de desserte auto à créer		logement Locatif social
	Liaisons douces (piétons, cycles) à créer ou renforcer		Logement individuel
	Placette, espace public, cheminement		Plantations

## Les lignes directrices du projet

- Répondre aux exigences de densité (13 logts/ha soit 11 logts) et de mixité sociale
- Limiter les flux de véhicules (linéaire et largeur de voirie réduite) et favoriser les déplacements doux, par la création d'un axe piétons structurant Est-Ouest
- Relier ce nouveau quartier à l'école et au centre (création d'un chemin vers l'ouest).
- Implanter les constructions au nord des parcelles avec des jardins au sud.
- Limiter les surfaces imperméabilisées et création de noue.

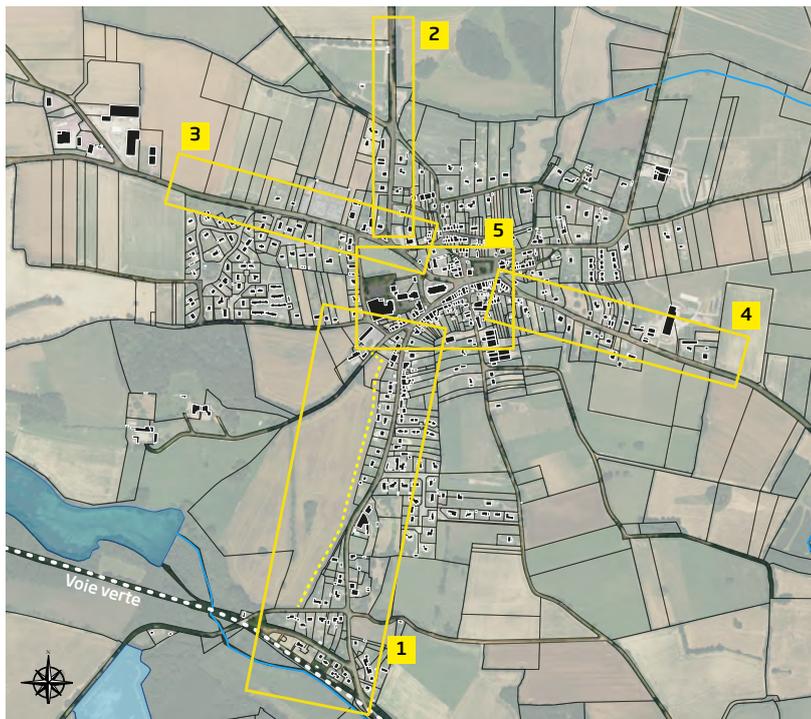
La municipalité a choisi l'équipe ERSILIE Paysage, Urbanisme et ECR Environnement, VRD pour la conception et la maîtrise d'œuvre de son projet. Le projet est en cours de finalisation, les travaux sont prévus en 2022.

## AUGAN - Liaisons douces et sécurisation des déplacements dans le bourg

La commune d'Augan souhaite développer les déplacements doux dans le bourg et notamment l'usage du vélo. Cette volonté s'inscrit dans le schéma vélo 2020-2026 défini par la communauté de communes "OBC". Elle a sollicité les conseils

du CAUE pour l'accompagner dans cette démarche. Le CAUE a mené une réflexion préalable en élargissant le périmètre d'étude.

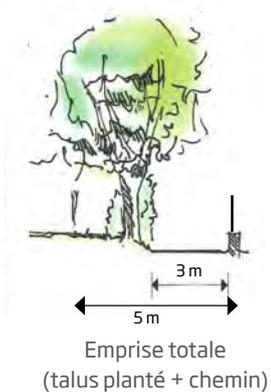
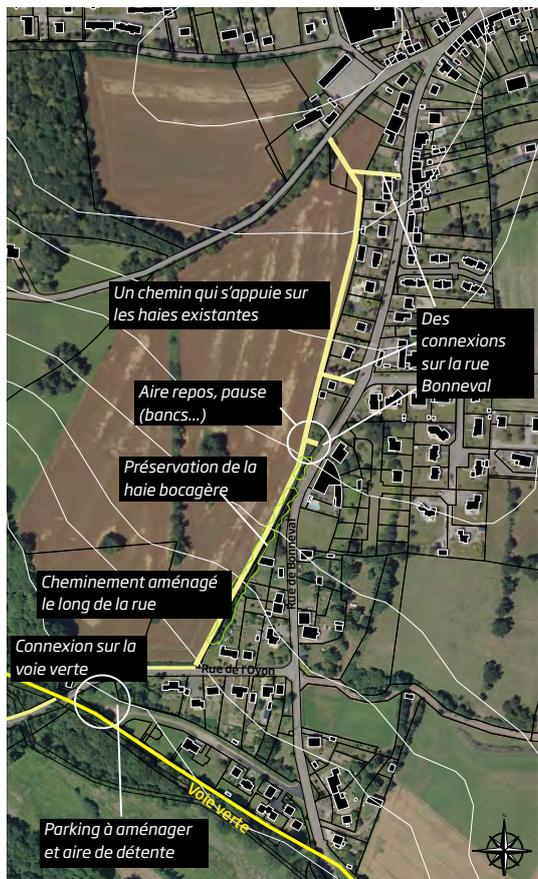
### Périmètre de réflexion



### *Le travail du CAUE :*

- Réaliser un diagnostic des rues et espaces publics pour dégager les points forts/faibles,
- Définir les enjeux et proposer des principes d'aménagement,
- Formuler des recommandations pour un aménagement qualitatif,
- Sensibiliser les élus sur l'aspect qualitatif des aménagements (qualité paysagère et pas uniquement réponse technique).

## Liaison voie verte - centre-bourg : création du chemin de Lemo



Référence : voie verte



## Abords de la voie verte



Référence : WC, abri



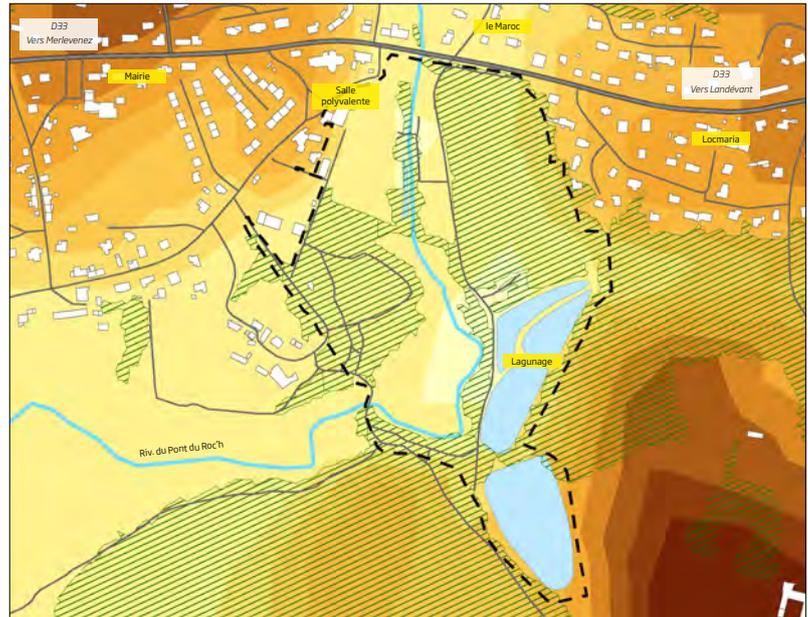
## NOSTANG - Aménagement du site de la rivière du Pont du Roc'h

Souhaitant renforcer l'attractivité de la commune et proposer aux habitants des espaces de loisirs et de détente conviviaux, la Municipalité de Nostang a sollicité le CAUE pour engager une réflexion sur l'aménagement d'un site de 12,5 hectares traversé par la rivière du Pont du Roc'h. Cet espace à la fois de promenade, de loisirs et de stationnement est très fréquenté par les différents usagers.

Le projet d'aménagement de cette coulée verte a pour objectif d'organiser des espaces de loisirs et de convivialité à proximité immédiate de la salle polyvalente, de renforcer le réseau de sentiers de promenade et randonnée et enfin de préserver des espaces de refuge pour la biodiversité.

### *Le travail du CAUE :*

Cette réflexion portée en amont du projet d'aménagement a permis aux élus d'identifier les enjeux et de lancer un débat d'idées autour de l'organisation du site. L'étude a apporté des recommandations et des pistes de réflexion, tant pour la conception des aménagements qu'en terme de gestion et de valorisation des différents espaces.



## Scénario d'aménagement



Référence : espace de détente et pique-nique (Locmiquélic)

- A) emprise du futur projet d'extension de la salle polyvalente et terrasse ouverte sur l'espace paysager
- B) espace de stationnement,
- C) esplanade en bordure de la rivière et réalisation d'un garde corps en bord de rivière
- D) théâtre de verdure
- E) espace paysager avec allées pour accueillir un petit marché
- F) aire de jeux pour les enfants
- G) skate park ou pumptrack
- H) espace de détente, cabanes en osier vivant...
- I) platelage et observatoire ornithologique
- J) aménagements ponctuels dans le bois : land art...

## Études finalisées en 2021 - Architecture

Arzon	Réflexion préalable pour l'extension du cinéma "La locomotive" et l'aménagement des abords
Billiers	Etude préalable à la création d'une salle communale polyvalente
Le Bono	Réflexion pour la rénovation et l'extension de la mairie et la salle Jean Le Mené
Caden	Etude préalable pour la réalisation de deux opérations d'habitat en centre-bourg
Colpo	Etude préalable pour la construction d'un commerce de proximité et des logements
Concoret	Conseil pour la restructuration et l'extension de bâtiments du CPIE Forêt de Brocéliande
Cruguel	Etude préalable pour la création d'un tiers lieu et des logements dans une maison de cœur de bourg
Groix / BSH	Conseil pour la colorisation des façades de logements
Ile d'Arz	Restructuration de la mairie et création d'un pôle co-working
Josselin	Réflexion sur l'aménagement d'un immeuble en tiers lieu en cœur de bourg
Lauzach	Conseil pour l'implantation d'un habitat participatif
Langonnet	Conseil pour la réhabilitation et l'extension du restaurant scolaire
Lignol	Restructuration du pôle scolaire et rénovation du presbytère
Limerzel	Etude préalable à la restructuration-extension de la salle polyvalente



Locqueltas	Réflexion pour la création d'un restaurant scolaire
Malguénac	Réflexion préalable à la rénovation de la salle polyvalente / restaurant scolaire
Ploemel	Réflexion sur plusieurs équipements publics du centre-bourg
Pluherlin	Réflexion préalable pour la réalisation d'une opération mixte (habitat, commerces, services)
Quiberon	1/ Avis sur les projets LIDL, Hôtel et carrière (Port Haliguen) 2/ Conseil d'aménagement du site de l'ancienne conserverie "La Quiberonnaise"
Réguiny	Etude préalable pour la réhabilitation de maisons en centre-bourg
Silfiac	Etude préalable à la création d'un atelier communal
St-Congard	Conseil pour la réhabilitation de la médiathèque et l'aménagement des logements seniors
Sauzon	Etude pour l'aménagement du secteur Willaumez (logements, mairie)
Surzur	Réflexion pour la restructuration de la mairie
Le Tour du Parc	Réflexion préalable à la reconversion du site de l'ancienne école publique et l'aménagement des abords
Treffléan	Réflexion sur la restructuration / extension de la salle Belle Etoile et la requalification des abords



*Pôle enfance à Grand-Champ*

## LE TOUR DU PARC - Réflexion préalable pour la reconversion du site de l'ancienne école publique

Le Tour du Parc, commune littorale située à l'extrémité est de la Presqu'île de Rhuys souhaitant répondre à l'évolution des besoins de la population en termes d'équipements publics, de services, commerces, logements, a engagé une réflexion sur le site de l'ancienne école publique.

Cette propriété foncière communale située en cœur de bourg présente de forts enjeux en terme de dynamisme et de potentiel de reconversion pour y créer de nouvelles activités. Le souhait de la commune est de réhabiliter l'ancienne école pour créer une médiathèque et reconvertir le site pour y implanter des activités de type ateliers, des bâtiments dédiés à des entrepreneurs...

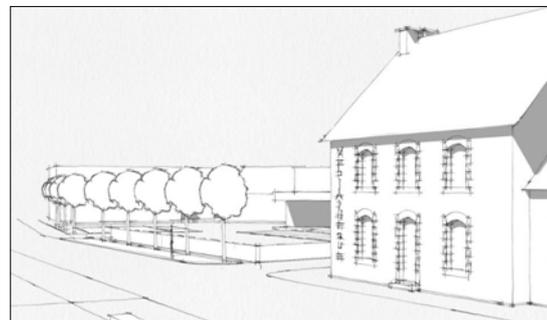
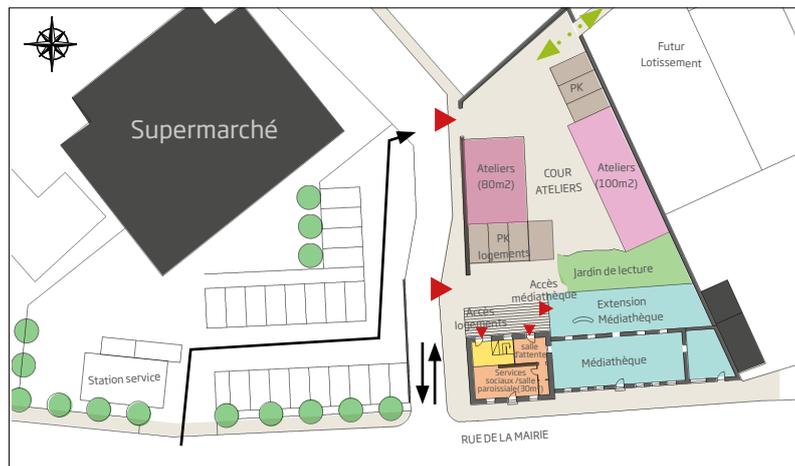
### *Le travail du CAUE :*

Le CAUE a proposé des scénarios de réhabilitation pour la création d'une médiathèque dans l'ancienne école, une pré-programmation de l'équipement public et des hypothèses d'aménagement pour l'implantation d'activités sur la parcelle en tenant compte des contraintes et potentialités du site d'un point de vue urbain, paysager et réglementaire.

Il a été également intégré à la réflexion le parking et les accès du supermarché, un espace utilitaire mais peu esthétique situé en plein centre-bourg.

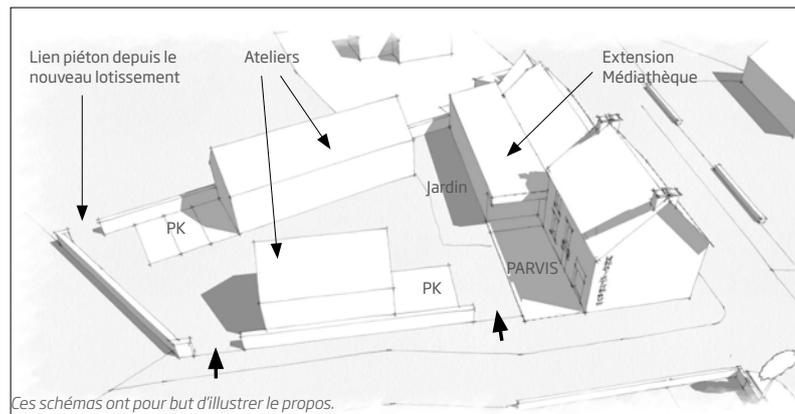


## Principes d'organisation



Un alignement d'arbres de haute tige et la création d'un muret permettront de structurer la voie.

- Création d'un parvis à l'arrière de l'ancienne école qui abritera la nouvelle médiathèque, les services sociaux/salle paroissiale et les logements,
- Extension au nord d'environ 110m<sup>2</sup> pour les besoins de la médiathèque,
- Création de 4 studios ou de deux logements en duplex (T1 et T2) à l'étage de l'ancienne école,
- La voie actuelle d'une largeur de 5m95 est réduite à 5m pour dégager des trottoirs et le parking du supermarché est restructuré,
- Création d'ateliers (180m<sup>2</sup> env.) suivant type d'activités,
- Liaison piétonne avec le futur lotissement au nord-est.



Ces schémas ont pour but d'illustrer le propos.

## TREFFLEAN - Réflexion préalable pour la rénovation et l'extension de la salle Belle Etoile

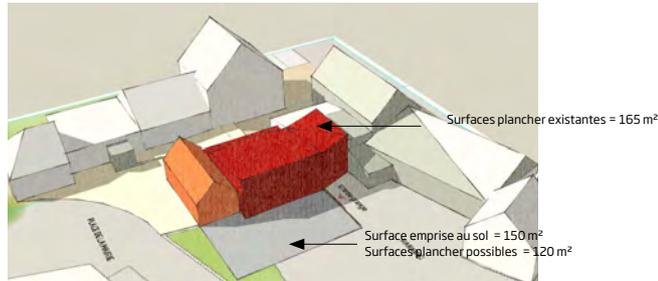
La commune de Treffléan souhaite s'inscrire dans une démarche de revitalisation de cœur de bourg.

Trois bâtiments, propriétés de la commune, sont disponibles pour un réaménagement : le cabinet médical, une salle associative Belle Etoile et un hangar en mauvais état qui est désaffecté. Un garage privé se situe sur le périmètre du projet. Toutes ces constructions occupent une position privilégiée au centre du bourg au contact de la mairie, de la place du marché (un parking) et de la traversée départementale.

### Le travail du CAUE :

Le CAUE a proposé une pré-programmation d'une halle dans le prolongement de la salle polyvalente actuelle et une hypothèse d'aménagement pour l'implantation d'activités génératrices de convivialité sur la parcelle en tenant compte des contraintes et potentialités du site d'un point de vue urbain, paysager et réglementaire.

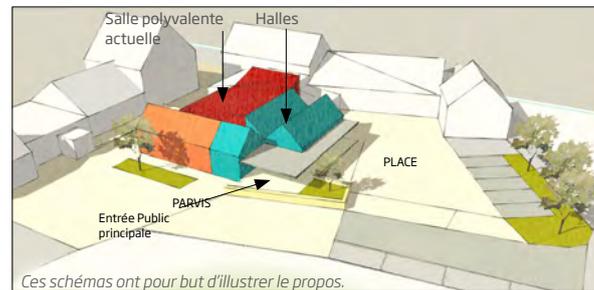
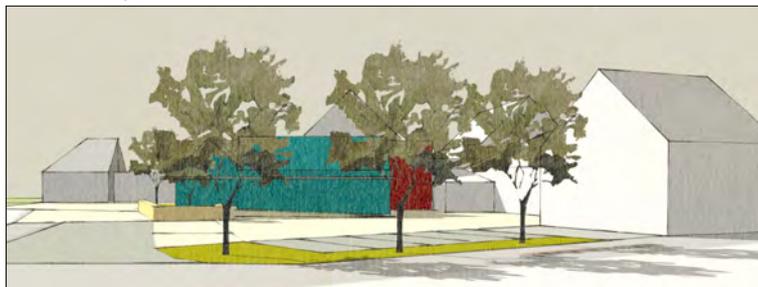
### POSSIBILITE D'AMENAGEMENT APRES DEMOLITION - SURFACES





**HYPOTHESE PLAN SCHEMATIQUE RDC**

Objectif : Redonner une nouvelle image de l'îlot depuis la rue principale et créer des espaces conviviaux



- La création d'une place qui garderai sa vocation de place ouverte principalement aux piétons. Les espaces de stationnements seraient intégrés. Un alignement d'arbres permettrait de structurer les perspectives des rues.
- La restructuration de l'actuelle salle Belle Etoile avec la rénovation du bâti existant ( salle + ancien cabinet médical) et leur l'extension dans la continuité du bâti existant.
- La salle actuelle et l'extension créée constitueraient un même espace, divisible au besoin, avec deux ambiances différentes : la halle largement ouverte sur l'espace public et la salle actuelle, une alcôve plus opaque.
- Le projet permettrait de rendre accessible les différents demi-niveaux depuis des moyens de franchissement intégrés à l'architecture. (rampes intérieures et extérieures).

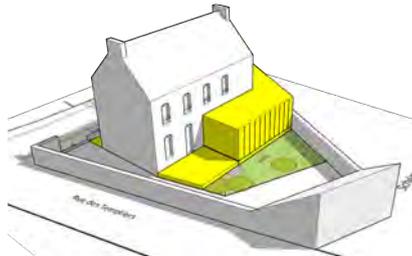
## SAINT-CONGARD - Médiathèque, espaces partagés et habitat intergénérationnel

La commune de Saint-Congard a fait appel au CAUE pour étudier la faisabilité de deux opérations : la réhabilitation de l'ancienne école pour créer une médiathèque - espaces partagés, et l'aménagement de logements intergénérationnels et d'une MAM sur une emprise foncière communale en centre-bourg.

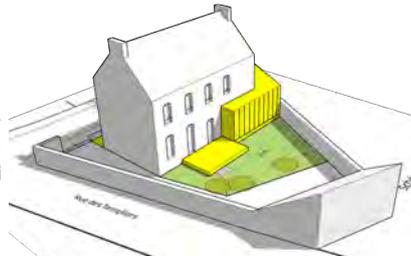
### *Le travail du CAUE :*

Différentes possibilités de restructuration et d'extension de l'ancienne école (RDC et cours de récréation) à partir des besoins de la commune ont été étudiées. Les deux scénarii proposés prennent en compte les contraintes (surfaces limitées, topographie, patrimoine, accès) et invitent à une réflexion fine sur la programmation et le fonctionnement du futur équipement.

Le CAUE a ainsi apporté une aide à la décision en amont et va poursuivre son accompagnement de la commune dans le cadre du lancement des études de maîtrise d'œuvre.



Hypothèse A



Hypothèse B

*Des surfaces ajustées pour contenir au maximum l'extension dans le prolongement du pignon Est (sous réserve d'une optimisation et priorisation des besoins)*

*Ces schémas ont pour but d'illustrer le propos.*

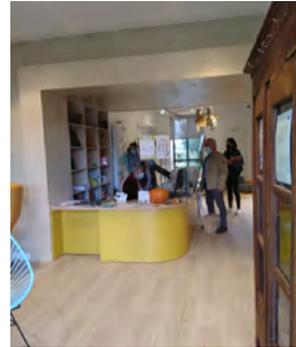


*L'ancienne Mairie-Ecole pourra accueillir la future médiathèque - espaces partagés*

- En créant une extension importante à l'Est et au Sud il est possible de réaliser cet équipement «multifonctions». (Hypothèse A)
- Les accès PMR sont aménagés côté rue et mènent à un grand espace médiathèque ouvert.
- La salle d'animations se situe dans l'extension (hypothèse), avec les locaux «tiers lieux» et le bureau. On peut imaginer des fonctionnements semi-indépendants pour certains espaces.
- Surface projet = 191 m<sup>2</sup> (dont 100m<sup>2</sup> extension) Aménagements extérieurs = 165 m<sup>2</sup>



## Références



Médiathèque «Le Carré des Arts» Lauzach (1 122 habitants)  
 Rigidel Architectes / Total médiathèque = 168 m<sup>2</sup> + salle expo musique  
 comble = 50 m<sup>2</sup> (avec wc PMR)



Médiathèque de Guégon (2 296 habitants)  
 Grignou Stephan Architectes, Surface = environ 200 m<sup>2</sup>

## Cahiers des charges réalisés en 2021, pour consultation de maîtrise d'œuvre et accompagnement au choix de l'équipe prestataire

Allaire	Appel à opérateur immobilier pour la réalisation d'un quartier d'habitat sur l'ilot Ropars
Augan	Conseils pour la mise en place de liaisons douces et la sécurisation des déplacements dans le bourg
Buléon	Requalification des espaces publics au sein du bourg
Campénéac	Restaurant scolaire et espace petite enfance
La Chapelle-Neuve	Aménagement d'un lotissement communal
Colpo	1/ Extension de la mairie 2/ Implantation d'un commerce de proximité et logements
La Croix-Helléan	Conseils pour l'aménagement d'un lotissement communal
Les Fougerêts	Aménagement de la traversée de bourg
Gourin	Aménagement d'un lotissement communal
Josselin	Réflexion sur l'aménagement d'un immeuble en tiers lieu en cœur de bourg
Langonnet	Extension et réhabilitation du restaurant scolaire
Lauzach	Appel à projet pour un habitat participatif
Limerzel	Etude préalable à la restructuration-extension de la salle polyvalente



Locmalo	Restructuration urbaine et paysagère du site d'une ancienne exploitation agricole en cœur de bourg
Locoal-Mendon	Etude urbaine OAP Poul Guemenen
Locqueltas	Construction d'un restaurant scolaire
Malestroit	Aménagement de trois rues du centre historique
Montertelot	Conseil pour l'aménagement d'une zone de loisirs et de liaisons douces
Nostang	Extension et réhabilitation des locaux de la mairie
Noyal-Muzillac	Aménagement d'une médiathèque et d'un espace petite enfance
Plucadeuc	1/ Conseils pour l'aménagement d'une liaison douce entre le site de la gare (voie verte) et le bourg 2/ Aménagement d'un petit lotissement communal
Pluneret	1/ Plan de référence 2 / Conseil pour la mise en œuvre d'un projet de centre-ville
Priziac	Requalification des espaces publics au sein du bourg
Rochefort-en-Terre	Réflexion préalable pour la requalification des entrées de ville et la création de connexions douces
St-Martin-sur-Oust	Projet de lotissement communal
St-Perreux	Création d'un restaurant scolaire et garderie/ALSH
Silfiac	Etude préalable à la création d'un atelier communal



## Participation aux comités de pilotage, ateliers et réunions

Belz	Projet de salle polyvalente
Berric	COPIIL Schéma de référence pour le développement du bourg
Bruded	Participation à la visite de Kergrist sur le thème du « Bien-vivre ensemble dans nos bourgs »
Buléon	Comité technique pour la requalification des espaces publics au sein du bourg
Comité Local de Cohésion Territoriale	Réunions
Communes du Patrimoine Rural de Bretagne	1/ Participation au comité de réévaluation du label pour la commune de Séglien 2/ Plusieurs réunions pour un partenariat avec les CAUE bretons
Erdeven	Aménagement des espaces publics du centre bourg
Evellys	Information sur la portée du droit de préemption urbain et sur les modalités de mise en place
Golfe du Morbihan - Vannes agglomération	Conseil scientifique et culturel Candidature "Pays d'art et d'histoire"
Locoal-Mendon	Etude urbaine OAP Poul Guemenen
Molac	Revitalisation du centre-bourg
Paysages de Mégalithes	Suivi de l'étude paysagère des mégalithes de Carnac et du sud-Morbihan (projet UNESCO)
Petites Cités de Caractère	Réunion méthodologique dans le cadre du déploiement d'un outil pédagogique de découverte des Petites Cités de Caractère
Pluneret	COPIIL Projet de centre-ville
St-Allouestre	Comité technique pour l'aménagement du lotissement communal
Séglien	Extension de la mairie



Dolmens de Roch Feutet et de la Madeleine Kerguérec, Carnac. Croquis : H l ne Grapin, Juin 2020  
Etude paysag re des m galithes de Carnac et du sud-Morbihan (projet UNESCO)

## Mission Embellissement du Morbihan

En partenariat avec



Depuis de nombreuses années, le CAUE accompagne l'Agence de Développement du Tourisme du Morbihan dans la mission d'embellissement et de labellisation «Villes et Villages Fleuris» des communes.

**Cette démarche vise à faire évoluer les pratiques d'aménagement et de gestion des espaces verts des collectivités vers un embellissement cohérent, durable et soucieux de l'environnement.**

Les municipalités peuvent solliciter l'organisation d'une visite-conseil afin de les aider à définir leur stratégie d'embellissement communal.

Ce travail oriente les collectivités dans une démarche de valorisation paysagère en s'appuyant sur les principes de gestion différenciée des espaces verts, développement de la biodiversité, préservation des ressources naturelles, végétalisation des pieds de mur et du bâti, entretien des espaces publics sans produit phytosanitaire, développement des liaisons douces...

Les communes ayant fait l'objet d'une visite-conseil en 2021 sont **Brec'h, Calan, Cournon, Gestel, Gueltas, Guillac, Lauzach, Melrand, Ménéac, Monteneuf, Plouray, Priziac, Rochefort-en-Terre, Rohan, St-Jean-la-Poterie.**



Visite de la commune de Lauzach, ZAC Ar Graëll



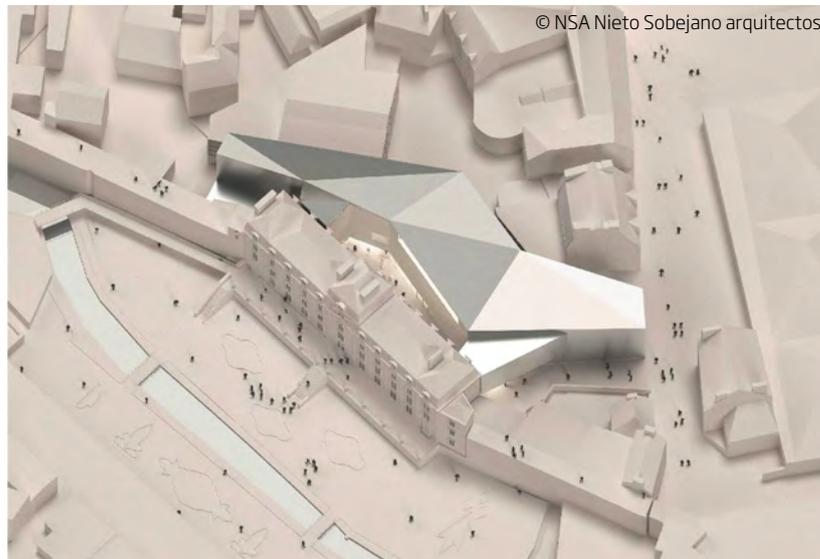
Visite de la commune de Rohan, plan d'eau de la Ville Moisan

## Jurys 2021

Les architectes-conseil du CAUE participent aux jurys de maîtrise d'œuvre à la demande de collectivités et de maîtres d'ouvrages publics.

C'est au cours de ces séances que l'architecture et l'aménagement des espaces publics sont débattus et que se décide le choix du projet qui déterminera le cadre de vie des habitants du Morbihan.

Notre rôle consiste à synthétiser, analyser objectivement une multiplicité de critères, et assurer notre devoir de conseil envers les moins initiés, de manière pédagogique, pour faire émerger des choix de qualité.



*Agences Nieto Sobejano Arquitectos et Richard Faure Architectes, maquette du projet du futur musée des Beaux-Arts de Vannes*

Hennebont

Lorient Agglomération

Plescop

Quiberon

Vannes

Vannes Agglomération

Construction du gymnase Victor Hugo

Réalisation d'une halle de spectacle équestre au Haras d'Hennebont

1/ Construction d'une salle de raquettes

2/ Espace culturel et créatif

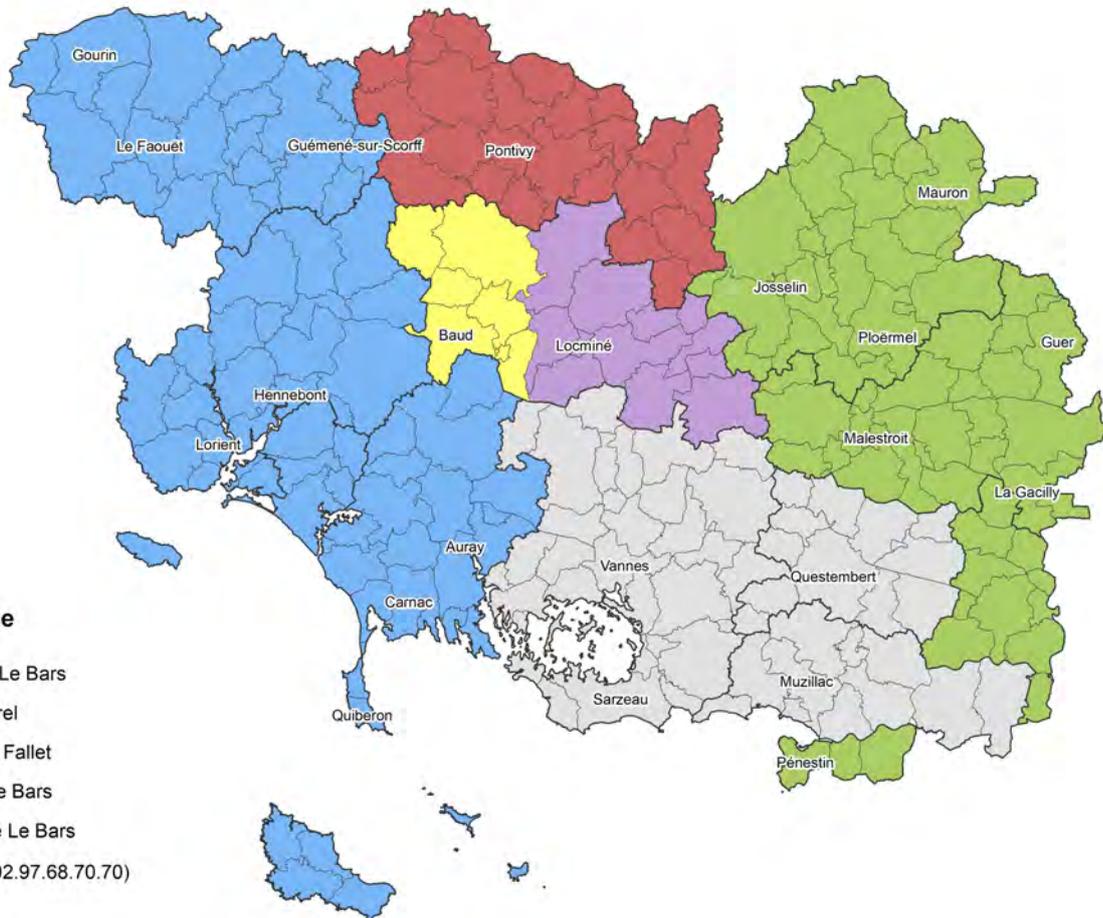
Rénovation de l'Espace Louison Bobet

Musée des Beaux-Arts

AAP Innove la ville

# LE CONSEIL AUX PARTICULIERS





### Lieux de permanence

-  Vannes : Véronique Le Bars
-  Vannes : Patrick Morel
-  Pontivy : Frédérique Fallet
-  Baud : Véronique Le Bars
-  Locminé : Véronique Le Bars
-  Vannes Agglo (Tél. 02.97.68.70.70)

Date : 2021



64 rue Anita Conti - CS 20514 - 56000 VANNES  
 Tél : 02 97 62 40 90 • conseil@caue56.fr  
[www.caue56.fr](http://www.caue56.fr)  Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne

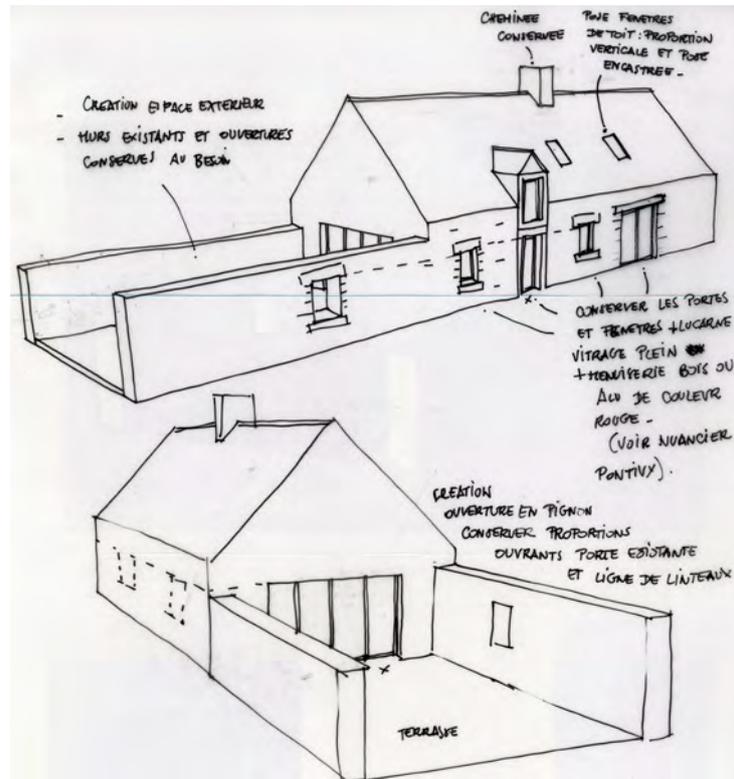
Demandeur :  
 PC - DP N° :  
 Lieu - dit :  
 Commune : secteur Pontivy  
 Communauté

Projet : Rénovation maison de hameau

Dossier :  
 Pièces :

Frédérique FALLET  
 Architecte

Email : f.fallet@caue56.fr



## Intervention des architectes-conseil du CAUE

Le CAUE propose à toute personne ayant un projet de construction, de réhabilitation ou d'extension de rencontrer un architecte-conseil pour l'aider à définir un projet qualitatif. L'architecte-conseil prodigue un conseil sur mesure en fonction des questions que se pose le pétitionnaire, par exemple :

> *Comment implanter une construction neuve dans son environnement ?*

> *Quelles orientations prendre pour réaménager l'intérieur de l'habitation ?*

> *Quelles sont les étapes à suivre pour assurer une bonne maîtrise du projet ?*

> *Comment comprendre le cadre réglementaire ?*

Le CAUE apporte son appui en matière d'architecture et d'urbanisme au service urbanisme des Communautés de Communes (convention en cours avec Pontivy Communauté). Un architecte urbaniste apporte une expertise et émet des observations sur des dossiers de déclaration d'urbanisme (CU, DP, PC, PA) dits « sensibles », sur le plan architectural et de l'insertion paysagère. Ces dossiers concernent tout particulièrement la maîtrise d'ouvrage privé y compris les projets de lotissement.

**593 conseils** architecturaux et avis sur dossiers, répartis en :

- **280 rendez-vous** avec des particuliers,
- **184 observations** émises sur des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme,
- **129 réponses** à des sollicitations.

### Quatre lieux de permanences de conseil architectural

- À Baud : dans les locaux de France Service, 9, rue de la Madeleine
- À Locminé : dans les locaux de Centre Morbihan Communauté, 4 rue Yves Le Thiès
- À Pontivy : dans les locaux de Pontivy Communauté, 1 place Ernest Jan
- À Vannes : dans les bureaux du CAUE, à la DGISS 64, rue Anita Conti

- Secteur Ouest du département : tous les mardis

- Secteur Est du département : dernier jeudi du mois

- Baud Communauté : un jeudi matin tous les trimestres

- Centre Morbihan Communauté Locminé : un jeudi après-midi tous les deux mois

- Pontivy Communauté : deux mercredis par mois

En 2021, la nature des conseils fournis a concerné principalement des rénovations/réhabilitations, puis des maisons neuves, et enfin des rénovations/extensions.

# LES ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION



« Ca va archicartonner » - Atelier de construction modulaire, collaborative et éphémère  
Les 50 ans du Palais des Arts, Vannes, novembre 2021

Le CAUE porte une action de formation et de sensibilisation des publics sur les problématiques architecturales, urbaines et paysagères. Il distingue pour ces actions plusieurs types d'interlocuteurs et adapte son propos en fonction.

Une action de sensibilisation des élus de Pontivy Communauté a ainsi été menée sur l'insertion de l'architecture contemporaine dans le paysage de la communauté de communes. Une formation des élus de St-Philibert a également été organisée sur les espaces publics en vue du lancement d'une réflexion sur les aménagements du bourg.

Des actions ciblées sont également portées en direction des scolaires et des étudiants et des animations « tout public » sont proposées avec l'ambition de sensibiliser le plus grand nombre à ces enjeux de culture architecturale.



## Formation des élus : stratégie globale d'aménagement - espaces publics - équipements publics

Le CAUE a proposé, dans le cadre de ses missions statutaires, un cycle de formations à destination des nouveaux élus et des techniciens des communes pour les aider à réaliser leur projets d'aménagement.

Cette formation, composée de trois modules, a été organisée dans trois communes du département pour permettre à de nombreux élus d'y participer : Questembert, Evellys et Lorient.

Le format de ces formations, une demi-journée avec un groupe de 10 à 20 participants, a permis d'aborder la stratégie globale d'aménagement, puis la question de la requalification des espaces publics, et enfin les projets d'équipements publics neufs ou réhabilités.

Dans un deuxième temps, trois visites d'opérations exemplaires ont été organisées sur chacune des thématiques abordées «en salle». Elus et concepteurs des projets (architecte, urbaniste, BET) ont ainsi pu accueillir les futurs porteurs de projet et partager leurs expériences.

### OBJECTIFS

- Développer une culture de projet adapté au territoire et aux spécificités de chaque collectivité,
- Réussir la mise en œuvre de projets publics en étant sensibilisé aux enjeux fondamentaux de l'architecture, de l'urbanisme et du développement durable,
- Connaître les principaux outils réglementaires et opérationnels en urbanisme,
- Créer un lieu de débat, s'enrichir d'expériences, échanger sur des opérations de référence et adopter des méthodologies partagées.



1  
DEFINIR UNE STRATEGIE GLOBALE D'AMENAGEMENT



2  
AMENAGER, REQUALIFIER UN ESPACE PUBLIC



3  
CONSTRUIRE, REHABILITER UN EQUIPEMENT PUBLIC

## Formation des élus : les visites d'opérations exemplaires

### MODULE 1 Noyal-Muzillac, le 21 juillet

Démarche d'élaboration d'un projet d'aménagement et de développement durable à l'échelon communal

- Elaboration d'un plan de référence
- Concepteurs : Atelier Terraterre



### MODULE 2 Bubry, le 23 septembre

Mener à bien un projet d'aménagement d'espace public

- Aménagement des espaces publics du village de Saint-Yves
- Concepteurs : Ar'topia



### MODULE 3 Ploemel, le 20 septembre

Favoriser une qualité dans la production ou rénovation d'équipements publics

- Projet de réhabilitation-extension de bâtiments en cœur de bourg, mairie et médiathèque, jardin et abords
- Concepteurs : Entre-Sols (architectes), Eland (Paysagiste)



## Émissions « Archi à l'Ouest »

En 2021, les CAUE bretons ont poursuivi leur partenariat avec la chaîne Tébéo, pour coproduire les émissions Archi à l'Ouest dans le cadre des missions de sensibilisation à l'architecture, l'urbanisme et le paysage. Le CAUE du Morbihan a organisé et accompagné trois émissions portant sur les villes portuaires, la nature en ville et les mobilités douces.



Émission Archi à l'Ouest du 23 décembre 2021

*Quelle place pour les piétons dans les projets urbains et routiers ?*

*Création d'un cheminement doux entre le bourg et un hameau sur la commune de Locqueltas*



Émission Archi à l'Ouest du 28 octobre 2021

*Comment faire communiquer la ville avec le port ?*

*Projets de réaménagement du port d'Etel*



Émission Archi à l'Ouest du 27 novembre 2021

*Comment faire cohabiter biodiversité et urbanisation ?*

*Projet de réaménagement de l'étang du Loch à Damgan*

## École publique de Le Sourn : ateliers autour de l'urbanisme durable

La candidature du CAUE a été retenue dans le cadre de l'appel à projet "Villes et villages désirables d'avenir" initié par la DREAL et l'Académie de Rennes.

La mise en place et le déroulement de ce projet éducatif se sont faits en co-construction avec les enseignants de l'école Joseph Le Métayer, des élus de la commune de Le Sourn et le CAUE.

L'objectif principal de ces ateliers était de donner aux élèves de CM2 l'envie et les moyens de comprendre les enjeux de la transition écologique sur leur environnement bâti et paysager.

Plusieurs ateliers de sensibilisation se sont déroulés au cours de l'année 2020-2021.



## Éducation artistique et culturelle : aborder l'architecture par les arts

*"Regarder et vivre mon Lycée comme une art-chitecture"*

Avec une classe de terminale du lycée horticole de Saint-Jean-de-Brévelay, nous avons demandé aux élèves de réfléchir sur les usages de leur foyer et les liens avec l'extérieur. Cela nous a permis d'aborder la culture architecturale de manière très concrète et d'expérimenter avec les espaces communs du lycée.

Le plasticien Simon Augade a partagé son univers de construction et a interrogé les usages du foyer en construisant avec les élèves une structure-sculpture.

Ce projet d'éducation artistique et culturelle (EAC), élaboré au printemps de l'année 2021, s'est déroulé tout au long de l'année scolaire 2021-2022.

Le projet EAC a été subventionné par la DRAC et KARTA.



Eloge des loges

Lycée horticole de St-Jean-de-Brévelay, Projet EAC avec le plasticien Simon Augade, 2021-2022

## Intervention et projection d'un film documentaire

L'architecture et le design des jeux d'enfants : autour du thème et la création de nouvelles installations dans l'espace du potager, une intervention-atelier a été préparée pour donner une sélection de références aux étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs en résidence au Domaine de Kerguéhenec.



le Group Ludic, retour d'expériences from Petit à petit production on Vimeo

*Film documentaire Group Ludic, retours d'expériences de Julien Donada (2018)*

## "Archi-culture" : à l'école des perceptions avec le cinéma

Nous abordons depuis plusieurs années le thème de l'architecture avec le public scolaire avec le cinéma (film de fiction ou film documentaire). Des projections sont réalisées en classe dans le cadre des cours depuis 2013.

Nous inaugurons ce projet "Archi-culture" avec le service du patrimoine de Lorient dans le cadre de la semaine de l'architecture et les Journées Nationales de l'Architecture. La journée du vendredi qui précède le 3<sup>ème</sup> week-end d'octobre est consacrée aux actions pédagogiques en milieu scolaire.

Un film documentaire ou de fiction offre un point de vue. Il s'agit de proposer des angles de réflexion. Découvrir la culture architecturale à travers sa représentation au cinéma, nous permet d'échanger autant d'architecture que de cinéma.

Le thème des Journées Nationales de l'Architecture 2021 était « Vivre ensemble ». Nous avons proposé et animé la projection du film « Le musée des merveilles » de Todd Haynes, réalisé en 2017. La projection du 15 Octobre 2021 a réuni 121 élèves de primaire (3 classes CM1/CM2) et de collège (2 classes de 6<sup>ème</sup>).



## Conseil et sensibilisation à la valorisation du patrimoine architectural du XX<sup>ème</sup> siècle

Notre volonté de développer la connaissance et la transmission du patrimoine architectural contemporain reste au centre de la mission de sensibilisation à la culture architecturale du CAUE.

Nous avons rejoint en 2021 le groupe de travail autour du patrimoine architectural du XX<sup>ème</sup> mis en place par la DRAC. La DRAC de Bretagne porte la mission sur le patrimoine architectural récent au travers du label national du Ministère de la Culture "Architecture Contemporaine Remarquable" (ACR).

Le CAUE a été invité en 2018 à partager de manière régulière ses ressources et connaissances sur le patrimoine contemporain. Une convention avec l'agglomération de Vannes, dans le cadre

de la candidature au label Pays Arts Histoire a été établie en 2020 pour contribuer à deux projets complémentaires qui se sont déroulés tout au long de l'année 2021 :

- l'organisation et l'animation d'actions de médiation pour les bénévoles de l'inventaire participatif,
- la participation au comité scientifique du projet du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine.



Salle de sports du stade Bécél, Vannes



Le CAUE anime depuis 2016 des visites inédites de patrimoine architectural XX<sup>ème</sup> en partenariat avec le service du patrimoine de la ville de Vannes pour découvrir, chaque année, un édifice contemporain proposant des éléments architecturaux et

historiques intéressants. En Mars 2021, nous avons proposé la visite du stade Bécél conçu en 1958 par l'architecte Robert Lamourec. Une extension audacieuse et technique a été réalisée avec l'architecte Michel Morin en 1968.



Vestiaire du stade Bécél, Vannes Robert Lamourec (1958)



BUDGET

## EXERCICE BUDGÉTAIRE 2021

Le Conseil départemental a mutualisé depuis 2020 de nombreuses fonctions supports avec le CAUE qu'il héberge dans ses locaux à la DGISS. Cela explique que les charges de l'association portent désormais quasi exclusivement sur la masse salariale puisqu'elle représente 88% des dépenses. Les subventions et cotisations représentent 95% des ressources du CAUE (dont 76% étant issue de la subvention du département qui perçoit la taxe d'aménagement à cet effet).

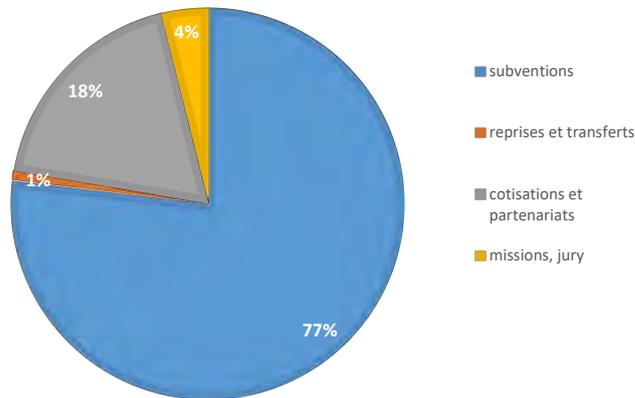
En 2021, le fonctionnement budgétaire est proche de celui de 2020 et l'effectif des salariés reste stable puisqu'il passe de 9,28 équivalents temps plein en 2021 (contre 9 en 2020).

Le total des charges d'exploitation est de 650 937 € pour 823 269 € de produits, ce qui représente un résultat d'exploitation excédentaire de 172 332 €. Le résultat financier est de 544 € et le résultat exceptionnel est de - 102 594 € compte tenu de la provision d'un litige estimé à 124 000 €.

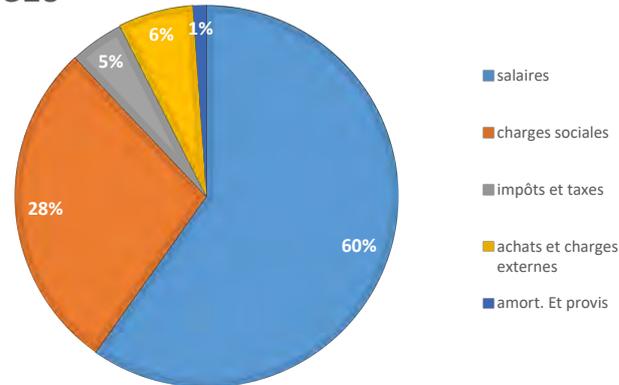
Le résultat net de l'exercice est positif à + 69 994 €.

La trésorerie figurant à l'actif du bilan s'élève à 631 553 € contre 436 424 € l'exercice précédent, soit une variation positive de 195 128 €.

### PRODUITS



### CHARGES







*Pour en savoir plus ou nous contacter :*

**conseil@caue56.fr**



DGISS - 64 rue Anita Conti - CS 20514 - 56 035 VANNES Cedex • Tél : 02 97 62 40 90

 Habiter le Morbihan, vivre en Bretagne

**[www.caue56.fr](http://www.caue56.fr)**